

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

REDACTION-ANNONCES ABONNEMENTS

ROUBAIX: 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. 6
TOURCOING: 33, rue Carret, Tél. 37.
Chèques postaux 87 Lille.

Le Citoyen

DENTISTE

E. REY

de l'Université de Paris

45, rue de Lamoy

ROUBAIX

Les derniers perfectionnements de l'art dentaire

172, rue Nationale, LILLE

Mercier Frères

Décorations

Papiers peints

ABONNEMENTS

Nord et Belgique	3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00
France et Belgique	18.00; 34.00; 64.00
Union postale	20.00; 38.00; 72.00

Nos ateliers étant fermés le premier jour de l'An, le « Journal de Roubaix » ne paraîtra pas demain samedi.

BILLET PARISIEN

Fin d'année politique

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 31 DÉCEMBRE (MINUIT).

L'année politique s'est achevée dans une atmosphère moins sombre qu'on ne l'avait vu. L'année n'a été que quelques jours. L'année politique prise par M. Briand, tant au sujet des projets Doumer qu'au sujet de la question américaine, a grandement contribué à éclaircir la situation et à arrêter le franc sur la pente où il dévalait. Mais ce premier résultat ne signifie pas grand-chose s'il n'était pas le début d'une politique réaliste et constructive.

Les intrigues, les manœuvres, les tentatives émagogiques qui ont fait tant de tort au Parlement et au pays pendant l'année 1925 se reproduisent en 1926. Or, il est bien évident que le redressement financier ne sera possible que si le Gouvernement, appuyé sur l'opinion dont le concours lui est acquis pour cette tâche salutaire, impose à tous une discipline nationale.

Un projet financier quel qu'il soit, ne suffit pas, en effet, à restaurer notre crédit si ce n'est une mesure isolée, ne s'insérant pas dans un plan d'ensemble. Toute une politique de travail et d'économie. L'Etat est actuellement considéré comme le serait un particulier dépensier, jetant l'argent par les fenêtres et incapable de faire la moindre économie.

Ca particulier n'inspirerait pas confiance parce qu'on le jugerait incapable de faire bon usage des sommes qu'il emprunte à lui-même. Telle est l'opinion que l'on a prise de l'Etat. Il est clair que cette opinion ne changera que si une politique suivie, persévérante, vient démontrer les améliorations apportées dans la gestion des affaires publiques.

Mais pareille politique suppose deux choses: En premier lieu, un Gouvernement stable et durable et, en second lieu, une large majorité représentant la plus grande partie du peuple français.

On conçoit, dans ces conditions, l'importance du problème de la majorité parlementaire. Selon qu'il sera résolu dans le sens de l'union nationale ou qu'il restera sans solution, le redressement financier ou ne sera pas réalisable. Il n'est pas impossible que le Congrès extraordinaire qui se réunira le 10 janvier, fasse pencher la balance du destin de l'un ou de l'autre côté.

Une entente militaire entre l'Allemagne et la Russie?

UN ÉTRANGE ENTRETIEN DE M. TCHITCHERINE AVEC LE GÉNÉRAL VON SEECKT

Les milieux officiels de Berlin affectent d'attacher peu d'importance à l'entrevue qui a eu, lors du passage à Berlin, M. Tchitcherine avec le général von Seeckt, chef de l'état-major allemand. On s'efforce surtout de nier l'existence d'une démarche de protestation officielle anglaise, à la suite de cette entrevue. Les désignations des milieux intéressés ne changent rien à l'absolue exactitude et à l'importance de faits que certains organes de presse, pour des raisons faciles à comprendre, affectent de passer sous silence.

C'est en l'absence de M. Strossmeyer, qui n'était pas encore rentré de congé, que M. Tchitcherine, venant de Paris, demanda à avoir un entretien avec le général von Seeckt. Celui-ci, après quelques hésitations, reçut le ministre russe, lequel, au cours d'une première conversation, qui se prolongea pendant une demi-heure, lui fit un vif exposé sur la politique de Locarno et contre l'Angleterre, mettant en garde son interlocuteur contre la prochaine conférence du désarmement.

L'Angleterre, dit en substance M. Tchitcherine, a osé à son ancienne manière de se balancer sur le pas de la porte, elle a osé étendre ses tentatives en France contre l'Allemagne, au lieu de se tenir en dehors. Des accords de Locarno, elle a escamoté la formation d'un bloc des puissances occidentales, bloc dirigé contre la Russie.

Le ministre des Affaires étrangères des Soviets a répondu à son ancien collègue de l'Allemagne, d'ailleurs, l'Allemagne pourrait être amenée à prendre une part active à une action militaire contre la Russie. Et, démasquant subitement ses batteries, le commissaire russe en vint à proposer au général von Seeckt une entente militaire formelle entre l'Allemagne et la Russie, entente qui ne pouvait naturellement être que dirigée contre les puissances occidentales, et en particulier contre l'Angleterre.

Malgré le désarmement qui lui a été imposé et malgré la limitation des effectifs qu'elle a dû accepter, ajouta M. Tchitcherine, l'armée allemande est encore une armée de tout premier ordre, qui pourrait admirablement servir à la fois d'encadrement et de noyau à l'armée régulière russe, ainsi qu'aux immenses masses militaires que les Soviets, en cas de guerre, mettraient sur pied.

Rien n'a encore transpiré au dehors de ce que fut la réponse du général von Seeckt. Cependant, à la fin du repas, M. Tchitcherine leva son verre à la santé du chef d'état-major allemand et but « à une éventualité qui, espérons-le, déclarait-il, ne se produira pas ».

On juge quel fut l'émoi de l'ambassadeur d'Angleterre, lord d'Abernon, quand il fut avisé de ces conversations et surtout des suggestions précises auxquelles elles avaient abouti. Lord d'Abernon se rendit d'urgence au ministère des Affaires étrangères, où il remit une énergique protestation, ajoutant que « pareil fait était de nature à troubler gravement les bonnes relations qui existent entre l'Allemagne et l'Angleterre ». L'ambassadeur de Grande-Bretagne, sa démarche accomplie, immédiatement le train pour Londres, afin de rendre compte à son Gouvernement.

Les choses en sont là à l'heure actuelle.

LES SOUHAITS du « Journal de Roubaix » pour 1926

- GLOIRE et PROSPÉRITÉ à la FRANCE
 - PAR UNE POLITIQUE Digne de la VICTOIRE DES COMBATTANTS de 1914-1918 ET DU SACRIFICE des 1.500.000 MORTS
 - PRIVILEGES à la FAMILLE
 - BASE de la SOCIÉTÉ
 - RELEVEMENT du FRANC
 - PAR UNE POLITIQUE FINANCIÈRE LIBÉRÉE de la POLITIQUE de PARTI
 - JUSTICE POUR LES SINISTRES
 - PAR LE RÉGLEMENT COMPLET DES DOMMAGES de GUERRE AVANT TOUT PAIEMENT DES « DETTES INTERNATIONALES »
 - ORGANISATION DU TRAVAIL SELON LE PRINCIPE CORPORATIF
 - MOINS D'IMPÔTS
 - PAR DES ÉCONOMIES DONT L'ÉTAT DOIT DONNER L'EXEMPLE
- La paix au monde. -- Une maison à ceux qui n'en ont pas
Le gros lot à beaucoup de nos lecteurs. -- Bonheur et santé à tous

LES PROJETS DE M. DOUMER

Le plan d'amortissement et les ressources nouvelles

Paris, 31 décembre. — Le projet de loi instituant des mesures destinées à assurer le redressement financier, qui a été déposé mardi soir, par le ministre des Finances, sur le bureau de la Chambre, comprend treize articles.

LE PLAN D'AMORTISSEMENT

Les huit premiers articles, qui constituent le titre I du projet et qui organisent un plan d'amortissement établi suivant les dispositions suivantes:

Les avances de la Banque de France à l'Etat, prévues par l'article premier, l'inscription obligatoire au budget de l'Etat, à partir de 1926, d'un crédit de 2 milliards de francs au minimum, affecté au remboursement des avances de la Banque de France à l'Etat, remboursement prescrit par la convention du 14 avril 1920 passée avec la Banque de France.

Les sept articles suivants déterminent les modalités d'après lesquelles sera commencée, dès 1926, l'amortissement de la dette publique à long terme et à court terme.

La Caisse d'amortissement

L'exécution du programme d'amortissement est confiée à une Caisse d'amortissement autonome, gérée par un Conseil composé de hautes personnalités, que leur situation même rend indépendantes.

Pour doter la Caisse d'amortissement, il est prévu l'inscription obligatoire au budget annuel de l'Etat d'un crédit de 2 milliards 500 millions au minimum, qui sera mis, mensuellement, par douzièmes égaux, à la disposition de la Caisse d'amortissement. Celle-ci recevra, en outre, les excédents budgétaires qui seront constatés en fin d'exercice et les dons et legs qui seraient éventuellement recueillis par la Caisse.

Les sommes versées par le Trésor à la Caisse d'amortissement seront employées, suivant le choix du Conseil de gestion, à des achats en Bourse de rentes sur l'Etat, d'obligations du Trésor, de bons du Trésor émis à leur antériorité, ainsi que des valeurs émises par le Crédit National.

Ces prescriptions sont entourées de garanties précises, destinées à assurer l'exécution complète de ce programme d'amortissement et le fonctionnement régulier de la Caisse.

Tous les titres acquis par la Caisse d'amortissement seront obligatoirement et immédiatement annués. Une disposition supplémentaire prévoit que le crédit de 2 milliards 500 millions prévu au budget ne pourra être modifié comme celui prévu pour le remboursement de la Banque de France, que sur la proposition du Gouvernement et par une loi spéciale dont le projet aura été soumis à une double délibération dans chacune des deux Chambres.

Pour mieux garantir encore l'exécution loyale de ce programme d'amortissement, le projet rend passibles des peines de sa réclusion les personnes qui auraient usé de leur pouvoir ou de leur autorité pour détourner de leur destination les titres acquis par la Caisse d'amortissement et celles qui auront participé d'une façon quelconque, à la vente ou à l'achat de titres acquis par cette Caisse.

UNE LETTRE DE M. CH. DELESALLE

Député du Nord

Par les déclarations autorisées de M. Eugène Mathon et de MM. Louis et Jules Lorthol, que nous avons publiées hier matin, on a pu se rendre compte de l'état où se trouve la proposition de loi relative à la production et à la consommation de l'énergie électrique en France.

M. Ch. Delesalle, député du Nord, écrit dans le même sens à l'Intransigeant:

Monsieur le Directeur,

Dans un de vos derniers articles, vous écrivez que « le geste des industriels du Nord avait une valeur d'exemple ».

Permettez-moi de vous faire remarquer qu'il n'est nullement question d'émulation de geste.

La Confédération générale de la production française et l'Association nationale d'économie ont été saisies d'un projet actuellement mis à l'étude.

Ces deux vastes organisations ont le désir d'entendre des conseils et des suggestions de tous les industriels de France avant de formuler leurs conclusions.

Je vous serais obligé de faire confiance à ces hommes, dont le haut patriotisme ne saurait se désintéresser d'une question considérée par les industriels du Nord comme susceptible d'assurer définitivement le redressement financier du pays. Veuillez agréer, etc...

UN DON DE 100.000 FRANCS POUR LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

Le Mans, 31 décembre. — Courtois, un bourg de 750 habitants, situé dans l'arrondissement d'Alençon, vient de se signaler à l'attention publique par un geste de solidarité nationale.

Les personnes notables de cette commune avaient pris l'initiative d'une conférence sur la crise financière, dont la gravité n'échappe plus à personne dans nos campagnes. Prenant une résolution qui lui fut le plus grand honneur, l'assistance décida de souscrire une somme de 100.000 francs destinée à être versée à la Caisse d'amortissement de la dette, et sur-le-champ, une somme de 50.000 francs fut recueillie.

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET

Les ressources nouvelles

Les cinq derniers articles du projet de loi constituent le titre II qui fixe les ressources nouvelles, destinées à assurer l'exécution du programme d'amortissement défini dans le titre I.

Un premier article détermine les conditions dans lesquelles les recouvrements effectués au titre des dispositions de la loi du 4 décembre 1925 seront pris en recettes. Il prévoit que toutes les sommes qui auront été versées au titre de ces impôts additionnels entre le 1^{er} janvier 1926 et la date de clôture de cet exercice seront comptés en recette dans le budget de 1926.

Les opérations de Bourse

Le second article porte de 0 fr. 05 à 1 fr. 1.000 fr. ou fraction de 1.000 fr. le droit auquel donne lieu tout achat ou toute vente de titres en Bourse, le droit de repos étant porté de 0 fr. 25 à 0 fr. 50 par 1.000 fr. ou fraction de 1.000 fr. Il n'est pas touché au tarif réduit concernant les rentes françaises. Ce relèvement doit produire une recette de 100 millions.

Un troisième article majore les prix actuels des tabacs. Il fixe les nouveaux tarifs au détail devant être en place ainsi que les prix d'exportation. Toutes ces affaires reviennent qui sont maintenant affectés d'un coefficient d'au moins 5 par rapport au prix de revient de 1914. Le paquet de 40 grammes de tabac ordinaire serait ainsi fixé à 2 fr. 50. Ce relèvement des prix de vente procurerait un supplément de recettes d'environ un milliard.

La taxe à l'exportation

L'article suivant supprime l'exemption de l'impôt sur le chiffre d'affaires dont jouissaient, jusqu'ici, les affaires s'appliquant à des opérations de vente, de commission ou de courtage, qui portent sur des objets qui seront dorénavant, taxés au profit de l'Etat, au taux de 1,50 %. Cette disposition fournirait au Trésor un produit très voisin de 600 millions.

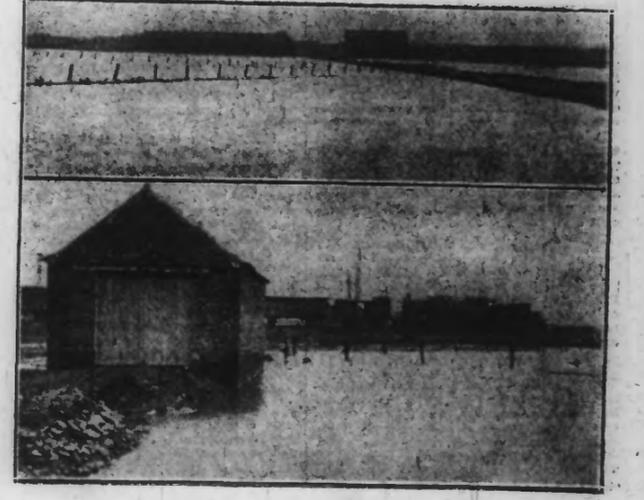
Une imposition sur les paiements

Le dernier article établit une imposition extraordinaire et temporaire de 1,50 % sur les paiements effectués au titre de leur gestion, par les personnes accomplissant des actes relevant des professions assujetties à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, à l'exception des paiements portant sur des objets ou marchandises classés au taux de 12 %, comme étant de luxe et à l'exception des paiements relatifs à des marchandises exportées.

LA PLUIE ET LES VENTS DÉCHAINÉS causent des dégâts et font des victimes

LES INONDATIONS DANS LA RÉGION

En Belgique, la situation est critique notamment dans la vallée de la Meuse



EN HAUT: LES PLAINES DE WATTELOS TRANSFORMÉES EN LAC. EN BAS: LE CÔTÉ GAUCHE DE LA GARE, OU SE TERMINENT LES INONDATIONS.

Une tempête d'une violence inouïe sévit en mer. L'ATLANTIQUE, notamment, est dans un état indescriptible. Les vagues y atteignent une hauteur gigantesque et les transatlantiques éprouvent de grandes difficultés à poursuivre leur route.

GRAVES INQUIÉTUDES AU SUJET DU « CORONADO »

On a les plus graves inquiétudes au sujet du paquebot « Coronado » qui, parti lundi d'Amsterdam pour la Jamaïque, a envoyé, hier après-midi, un message de détresse, alors qu'il se trouvait au large du cap Land's End. L'an redouté une catastrophe.

Le « Coronado », à bord, 102 hommes d'équipage et 60 passagers, parmi lesquels se trouvent de hautes personnalités anglaises et l'évêque de la Jamaïque.

Autre détail qui fait craindre pour le sort du paquebot: le « Gavanara », qui a pris la mer en même temps que le « Coronado », n'a pas, depuis son départ, donné signe de vie. Le fait est d'autant plus alarmant que ce paquebot devait se trouver dans les mêmes parages que le « Coronado » au moment où celui-ci lança son appel.

Cependant, on a bon espoir que le « Coronado » résistera victorieusement à la tempête, car l'agence maritime Lloyd a reçu, via Valence, du capitaine Koenigsstein, du steamer hollandais « Crisjensen », un radiogramme, daté d'hier après-midi, 14 h. 17, et donnant les précisions suivantes:

Le « Coronado » a été rencontré ce matin, à 11 heures, par 48° 49 de latitude nord et 10° 37' de longitude ouest. Il n'a pas répondu aux appels par sans-fil du « Crisjensen ». Mais rien, ajoute le capitaine, ne donnait à penser qu'il fût en détresse.

On explique le silence prolongé du « Coronado », depuis son premier message, en supposant que son installation de T.S.F. a été détruite par la tempête.

De Cherbourg, on annonce que dans la Manche le vapeur français « Comtesse-de-Flandre », s'est mis à la côte à Beachy-Head. Les détails manquent.

La tempête, qui avait diminué de violence dans la journée de mardi, a repris mercredi matin, aux Sables-d'Olonne, avec rage. La mer est démontée et la navigation est totalement interrompue. De nombreuses épaves viennent à la côte, du côté de la Chauxe; elles semblent provenir d'un vapeur châtier d'Arcachon.

LA CRUE DE LA SEINE FAIT DES RAVAGES DANS LA GRANDE BANLIEUE

Les mauvais temps aident, la Seine a continué son lent mouvement ascendant, gênant quelque peu la navigation fluviale. Les travaux du pont de la Tourneille ont été envahis par l'eau, de même plusieurs ports, et en particulier celui de Saint-Denis. Un peu partout, les rivières commencent à déborder leurs rives.

En banlieue cependant, la situation est assez menaçante, à Champigny particulièrement.

A Ivry, rue Jules-Courant, on songe à évacuer certains habitants, et à Joinville, le quartier de Polignis commence à être submergé.

A Meaux, la Marne est en hausse sensible. Les berges commencent à être envahies. On prévoit sur ce point à m. 40 pour dimanche prochain. Même situation à Melun.

A Compiègne, l'Oise et l'Aisne ont monté de manière inquiétante; on prévoit que l'Oise atteindra à m. 40, le 1^{er} janvier, au barrage de Venette, et que l'Aisne, dont la côte atteignit hier 2 m. 97 à Pontavert, atteindra aujourd'hui 3 m. 38.

Une très violente tempête sévit sur le Beauvaisis où les trombes d'eau ont causé des dégâts importants.

Des arbres ont été déracinés, des toitures soulevées; les communications télégraphiques ont été interrompues entre Paris et la région. Entre Beauvais-Gisors et Beauvais-Creil, les lignes de chemin de fer sont submergées; la circulation est complètement interrompue entre Rochy-Camp, Bailly-aux-Therres et Hergnies.

UNE ENTREVIEW ENTRE MM. CHAMBERLAIN ET MUSSOLINI

Le mardi 31 décembre. — Courtois, un bourg de 750 habitants, situé dans l'arrondissement d'Alençon, vient de se signaler à l'attention publique par un geste de solidarité nationale.

Les personnes notables de cette commune avaient pris l'initiative d'une conférence sur la crise financière, dont la gravité n'échappe plus à personne dans nos campagnes. Prenant une résolution qui lui fut le plus grand honneur, l'assistance décida de souscrire une somme de 100.000 francs destinée à être versée à la Caisse d'amortissement de la dette, et sur-le-champ, une somme de 50.000 francs fut recueillie.

DANS LA RÉGION

L'INTERRUPTION DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES

La direction régionale des P. T. T. de Lille nous communique:

« La nouvelle tempête qui a sévi en cours de la nuit dernière a aggravé considérablement les dégâts causés sur les lignes télégraphiques et téléphoniques par les intempéries des jours précédents. Par suite de cette situation, la transmission des télégrammes et l'échange des communications téléphoniques sont sujets à retard. Les mesures utiles sont prises pour la rapide remise en état du réseau ».

Les lignes télégraphiques qui assurent les communications avec Paris ont été rompues vers 2 heures du matin. Des chutes d'arbres, des ruptures de poteaux ont provoqué la mise à terre des fils, notamment dans les environs de Douai, Arras, Avesnes, dans la région de Paris et la Seine-Inférieure.

Vers 8 heures, un fil a pu être rétabli. Les communications n'en furent pas moins très précitées et les télégrammes en souffrance sont nombreux.

Des équipes d'ouvriers se sont mises partout à la besogne et continueront leur travail demain 1^{er} janvier. En certains endroits, les travaux sont rendus difficiles par les inondations. C'est ainsi qu'à Auloy, mercredi, des ouvriers étaient obligés de travailler avec de l'eau jusqu'à la taille.

On nous a assuré que la tempête ne fait pas une nouvelle offensive, les communications seront pourtant rapidement rétablies.

LES BIZARRES DU THERMOMÈTRE

Les anomalies météorologiques sont vraiment singulières en ce dernier mois de l'année 1925. Après avoir vu des froids de - 7° le 11 y a pas dix jours, nous voilà en ce 31 de décembre, au cœur de l'hiver, avec des maxima de + 15°.

En ce mois, ce chiffre n'a été surpassé que sept fois depuis 1873, c'est-à-dire en une période de 53 ans. C'est donc chose rare.

Quant à la moyenne du 30 décembre, elle a atteint + 14°, en excédant de + 11° sur la normale + 21°.

Ces quelques remarques montrent toute l'étrangeté du phénomène, qui prend une plus grande importance encore dans le Midi de la France.

Le 29, on notait + 25° à Toulouse et + 27° à Perpignan, + 19° à Bordeaux, + 16° à Nancy. Ces maxima de Toulouse et de Perpignan sont extraordinaires et dépassent de beaucoup les + 21° et + 23° que clôturait l'année il y a quelques jours.

Une immense dépression océanique est la cause de ce réchauffement considérable, comme aussi d'une tempête de plusieurs jours.

La vague de froid qu'on dit sévir en Amérique n'est pas près de traverser l'Océan.

LES DÉGÂTS A DOUAI

La tempête a sévi avec une extrême violence, toute la nuit dernière.

Judi, vers 2 heures 30, du matin, un milieu des plus fortes bourrasques de vent, le ciel était sillonné d'éclairs, tandis que la pluie tombait avec abondance. Ramassés en semblables orages ont éclaté sur Douai, au milieu de l'hiver.

En ville, de graves dégâts ont été causés à de nombreuses toitures, les caves sont

LES CHANGES

	MERCREDI	JEUDI
LIVRE	128.05	129.85
DOLLAR	26.41	26.76
BELGIQUE ...	119.50	121.325

SOLIDARITÉ FRANÇAISE

Le geste des industriels du Nord est approuvé dans toutes les régions

Le geste des industriels du Nord a suscité une vive émotion dans toutes les régions françaises. Parmi les approbations que la presse des provinces donne à cette initiative, nous relevons particulièrement celle, émanant du « Sémaphore de Marseille », à Marseille même doit le faire », écrit son directeur M. Paul Barlatier.

Les gens du Nord seront reconnaissants à ce Méridional de la sympathique compréhension qui ne réside dans les lignes suivantes:

Dans quel état d'épouvante ne sont-ils résolus à cette épreuve? Le val d'acier de la Seine, à tout ce que les renseignements que j'ai recueillis, au moment même où l'offre s'est produite, d'une bouche officielle et autorisée.

Il y a eu deux sortes de mobiles à la décision des industriels, les nobles altruistes, dont on ne saurait trop les louer, et des mobiles intéressés, faits d'une juste compréhension de ce que réclamait la défense de leurs intérêts propres et de ceux des très nombreux ouvriers qu'ils emploient, mobiles dont le point de vue national, on ne saurait les blâmer et dont, du point de vue commercial, on doit grandement les féliciter.

Les premiers provenaient d'un patriotisme avoué, approuvé au feu de combats d'invasion et dont le Nord, dans une période de crise, a toujours donné d'éloquentes exemples. L'honneur et le crédit de la France étaient en jeu; le Nord a dit: « Me voilà! » et cela ne saurait surprendre.

Dans un autre article de notre confrère, nous relevons le passage suivant:

Notons bien, en effet, comme je l'ai déjà écrit, que le jour où le porteur de Bons saura que le remboursement de son titre et le paiement des arrérages sont faits par les soins des Chambres de commerce, il n'aura plus aucun intérêt à se départir d'un instrument aussi commode, pour l'imobilisation de ses comptes courants, que le Bon de la Défense. Les demandes de remboursement ne seront plus commandées par le panique, mais par la nécessité. Elles deviendront plus rares. Je suis même persuadé que, dans quelques années, il faudra retirer législativement les Bons de la circulation par non renouvellement ou au moins, leur rendre obligatoire l'achat dans une limite d'années au maximum.

M. Barlatier annonce qu'il continuera d'étudier la question si elle n'est déjà soulevée par les grands industriels de Lille-Roubaix-Tourcoing.

L'Exposition nationale du Travail, en 1926

Paris, 31 décembre. — On sait le succès obtenu en 1925 par l'Exposition nationale du Travail et l'on se rappelle les succès obtenus par nos compatriotes.

Cette année bien de se préparer des installations pour l'Exposition de 1926, dont les dates n'ont pas encore absolument arrêtées, mais qui aura vraisemblablement lieu à Paris au mois de décembre 1926.

Il sera évoyés que, comme l'année dernière, il sera d'abord procédé à des expositions régionales et que les œuvres des lauréats seront exposées à Paris.

LA FÊTE DU CHRIST-ROI

Une lettre du Cardinal Dubois

Archevêque de Paris

Paris, 31 décembre. — La « Semaine Religieuse » de Paris publie, aujourd'hui, une lettre de Mgr Dubois, cardinal et archevêque, aux curés et aumôniers du diocèse, prescrivant pour aujourd'hui, un acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus.

Cette prescription est prise en application de la récente lettre encyclique du Saint-Père instituant une fête solennelle de Jésus-Christ Roi, fête qui doit être célébrée pour la première fois en la basilique Saint-Pierre de Rome aujourd'hui même.

EN SYRIE

Un chef rebelle tué dans un combat près de Damas

Londres, 31 décembre. — On mande de Damas à l'Agence Reuter:

« On annonce officiellement que le chef rebelle Hanna Kharat, a été tué au cours d'un combat en dehors de la ville. »

Des brigands pénètrent à Damas

Beirut, 31 décembre. — Une trentaine de brigands, n'ayant aucune affiliation avec les rebelles, réussirent à pénétrer dans le quartier Mikaa, à Damas, et dans le Sanjakdar, au cœur même de la cité. Ils n'introduisirent dans une mosquée abandonnée et tirèrent des coups de feu du haut du minaret. Le bruit des détonations produisit une vive panique; fort heureusement, un petit détachement militaire parvint rapidement à disperser les brigands.

(Wide World photo.)

MM. CHAMBERLAIN ET MUSSOLINI

qui se sont rencontrés à Rapallo. Diverses questions ont été examinées entre deux hommes d'Etat au sujet de la politique extérieure du fascisme.